



9 juillet 2015

## Une nouvelle stratégie sur cinq ans pour l'artisanat

*La Chambre de métiers et de l'artisanat présente son « Schéma Directeur de l'Artisanat 2015-2019 ». Pour encourager le développement qualitatif du secteur des métiers, la Chambre consulaire s'est fixé douze objectifs à atteindre.*

### Quatre axes de travail

Le nouveau « Schéma Directeur de l'Artisanat » (SDA) s'articule autour de quatre thématiques centrales :

- **L'attractivité des métiers**, à développer
- **La place de l'artisanat** dans l'économie, à renforcer
- **La compétitivité** des entreprises, à dynamiser
- **Les moments clés** de la vie de l'entreprise, à accompagner

Ces quatre axes de travail sont déclinés en 12 projets, eux-mêmes illustrés de pistes d'action.

Ces axes stratégiques ont été choisis car ils font la synthèse de l'ensemble des besoins recensés sur le terrain dans le cadre d'une démarche participative et prospective : permanents et élus de la CMA-NC, décideurs et partenaires de la Chambre consulaire ont été consultés.

Il s'agit à la fois de faire aboutir des dossiers déjà pris en main lors de la précédente mandature (retraite des indépendants, statuts des conjoints d'artisans, réglementation de certaines professions...) et de mener à bien de nouvelles orientations.

# DOSSIER DE PRESSE

## Exemples d'actions phares 2015-2019

- **Apprentissage** : faire de la formation par alternance une filière de choix. Pour encourager les jeunes et les entreprises à s'orienter plus massivement vers l'apprentissage, il faudra agir sur des leviers financiers, pédagogiques et d'image.
- **Emploi salarié** : soutenir le développement de l'emploi salarié dans l'artisanat. En accompagnant les employeurs et en qualifiant les salariés, la CMA-NC contribue à renforcer le tissu artisanal.
- **Innovation** : encourager une culture de l'innovation dans les entreprises artisanales, c'est favoriser leur compétitivité.
- **Difficultés** : Parce que préserver les activités existantes est aussi important que de soutenir la création de nouvelles activités, il est nécessaire de mettre en place un dispositif spécifique d'identification, d'accompagnement et de prévention pour les entreprises en difficultés.

## Une visée pragmatique

Cette stratégie est à la fois un outil d'anticipation et d'action. Il permet d'envisager et d'accompagner les évolutions du secteur des métiers à l'horizon 2019, et d'afficher notre action au bénéfice de la plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie auprès des artisans, des décideurs et des partenaires.

Le SDA sert également de feuille de route opérationnelle pour fédérer les compétences et les énergies au sein de la CMA-NC. La stratégie fera l'objet d'un suivi régulier et d'un bilan.

## L'artisanat : une place majeure au sein de l'économie

*Chiffres CMA-NC au 1<sup>er</sup> janvier 2015*

- **278 métiers** différents
- **4 secteurs** d'activité : Alimentation, Bâtiment, Production et Services
- **11 463 entreprises** artisanales
- **125 milliards de XPF de chiffre d'affaires**
- Près de **17 000 actifs** (hors conjoints d'artisans): 10 986 chefs d'entreprise, 350 jeunes en apprentissage chaque année et 5 589 salariés

# ***DOSSIER DE PRESSE***

## **La CMA-NC en bref**

- La Chambre de métiers et de l'artisanat est un établissement public **administré par 24 artisans élus, pour 5 ans**, au suffrage universel des personnes immatriculées au Répertoire des métiers.

### **- 9 structures d'action consulaire :**

Siège à Nouméa

+ 4 antennes délocalisées (La Foa, Koné, Koumac et Poindimié)

+ 1 relais à Lifou (Case de l'entreprise)

+ 1 Centre de formation (Formation professionnelle adultes et apprentissage pour les 16-25 ans)

+ 2 services associés (Maison des artisans et Centre de gestion des métiers)

- **81 personnes** travaillant au service des artisans, dont 21 formateurs.

- **6 450 contacts** durant l'année 2014 : porteurs de projets, artisans ou conjoints en recherche d'informations, de conseils ou d'accompagnement auprès de nos Services de développement économique.

**Contact Presse**

Laure Le Gall

Directrice communication CMA-NC

28 23 37 et 75 35 25

[laure.legall@cma.nc](mailto:laure.legall@cma.nc)